

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°34

Montreuil, le 29 mai 2018

Les chiffres du jour

- **Près de 700**, c'est le nombre de cheminots présents devant le Sénat ce 29 mai ;
- **12^e séquence** de grève les cheminots toujours déterminés ;
- **413**, c'est le nombre de cheminots qui ont rejoint la CGT depuis le 22 mars 2018.

Les Organisations

Syndicales représentatives
au sein du Groupe Public
Ferroviaire ont été reçues
tour à tour par les
Sénateurs du groupe
Communiste Républicain
Citoyen et Écologiste
(CRCE), puis par des
Sénateurs du groupe
socialiste.



Paris, devant le Sénat, 29 mai 2018

▶ LES CHEMINOTS METTENT LA PRESSION SUR LE SÉNAT

Les organisations syndicales étaient accompagnées de délégations de syndicalistes de différents pays européens, souvent cités comme des modèles ou exemples à suivre en matière de libéralisation ferroviaire. Elles ont pu témoigner des impacts de l'ouverture à la concurrence sur les droits sociaux, le dumping social, la dette, le financement du secteur, la sous-traitance, la qualité de service...

Ces Sénateurs ont réaffirmé leur opposition à cette réforme tant sur la forme que sur le fond, et leur soutien aux revendications exprimées par l'intersyndicale.

Ce soutien se traduit par une centaine d'amendements sur un total de 250 portant notamment sur le cœur de la réforme à savoir : l'ouverture à la concurrence, le changement de statut de l'entreprise et l'abandon du recrutement au statut.

La CGT a eu l'occasion de réaffirmer, une fois de plus, son opposition à cette réforme, en phase avec la grande majorité du corps social cheminot comme l'a révélé le résultat de la « VOT'ACTION ».

Nous avons également rappelé que cette réforme ne contient pas d'objectifs de report modal en phase avec les engagements des Grenelles de l'environnement, n'aborde pas l'organisation de la production, ni la manière de renforcer le Service Public Ferroviaire.



► **LA RÉFORME VUE D'AILLEURS**

Les intervenants des différentes délégations (Belgique, Luxembourg, Espagne, Grande Bretagne, Italie, ETF et ITF) ont pu évoquer leurs expériences sur les effets de la libéralisation qui ne rejoignent en rien les promesses d'avenir radieux relayées par le gouvernement.

L'Allemagne, qui est souvent citée en modèle et qui avait vu sa dette reprise intégralement en 1994, est confrontée à une contraction du réseau passant de 41500 à 33000 km, des tarifs qui ont augmenté de 30 à 50% et une dette qui s'est reconstituée à hauteur de 20 milliards d'euros, et ce malgré des financements publics à hauteur de 16 milliards d'euros....

En Espagne c'est l'éclatement de l'opérateur historique en une multitude d'entreprises et de filiales, l'explosion de la sous-traitance de la maintenance de l'infrastructure et du matériel roulant, et un dumping social à tous les étages, ainsi que des suppressions massives d'effectifs.

En Belgique, c'est une baisse drastique des financements publics, des lignes menacées de fermeture surtout en zone rurale et une réforme du régime des retraites annoncée pour cette année...

En Italie, c'est une séparation du gestionnaire d'infrastructure de l'exploitant, qui génère des surcoûts de l'ordre de 20%, une réduction du nombre de trains et une concentration des moyens sur les lignes à grande vitesse.

En Grande-Bretagne, c'est une concession qui vient d'être renationalisée et un soutien affiché de 70% de la population à cette perspective en raison de l'explosion des tarifs et de la dégradation de la qualité du Service.

Au Luxembourg, même si le Fret a été libéralisé et qu'une filiale (CFL Cargo) a été créée, la société demeure publique et l'ensemble des services ferroviaires sont conventionnés par l'Etat par délégation de Service Public.

Au final, et avec des centaines de cheminots rassemblés sous leurs fenêtres, les sénateurs ont pu mesurer leur détermination à poursuivre l'action, y compris au-delà du vote solennel prévu le 5 juin 2018 et qui ne saurait siffler la fin de la partie.



En route vers la 13^e séquence !
Prochain préavis unitaire du 01^{er} juin 20h00 au 04 juin 07h55.

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Fonction :
 Grade :
 Position de rémunération :
 Etablissement :
 Tél :
 E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
 « Que fait la CGT ? »
 FAITES-LA !**

Nom du secteur:.....Tél :
 Syndicat :Tél :
 Nom du contact :
 Nom du syndiqué :

